



Déclaration liminaire CNAS 26 Janvier 2021

Monsieur le Ministre, Mesdames et messieurs,

L'année 2020 a tiré le rideau sur une décennie chargée de bouleversement sociétaux à tous niveaux, le début d'une crise sanitaire sans précédent. La pandémie COVID 19 nous a frappé toutes et tous, elle a modifié nos comportements, nos attitudes, bousculé nos certitudes et nous a poussé à changer nos méthodes de travail et notre façon d'appréhender le lendemain. Elle a bouleversé nos rapports à l'Autre, notre lien social.

Les difficultés liées à cette crise ont touché aussi nos collègues et leurs familles dans leur vie personnelle et professionnelle, comme l'ensemble de nos concitoyens. Il y a un avant et il y aura un après.

Le CNAS et ses membres se sont adaptés à ces nouvelles méthodes de travail, dans un contexte difficile, cela afin de rester fidèle à ses missions, servir et soutenir l'ensemble des agents en difficulté de notre Ministère.

La FSU Justice se félicite de l'augmentation significative du budget du CNAS de 7%, et espère qu'il sera à la hauteur des enjeux qui nous attendent.

La FSU Justice tient à remercier l'ensemble des acteurs du CNAS, pour leur implication et dévouement à cette mission hautement humaine et nécessaire qu'est l'action sociale. À leur tête le président, pour sa disponibilité, son ouverture d'esprit, la qualité des échanges, le dynamisme d'une synergie inclusive qu'il a mise en place pour l'ensemble des acteurs, le bureau de l'action sociale dans son ensemble pour la qualité des échanges, le suivi des dossiers sur l'ensemble des thématiques et l'esprit constructif mis à disposition.

Par temps de crise, consolider le lien social et le renforcer est fondamental, cela afin de maintenir notre édifice commun, pour permettre aux collègues de mieux vivre et par conséquent servir leurs missions dans de bonnes conditions, c'est le rôle du CNAS.

La FSU Justice se félicite de la mise en place à titre expérimental du prêt bonifié pour l'achat d'une résidence principale dans les zones dites tendues. Son succès nous pousse à demander sa généralisation à l'ensemble du territoire. Le logement meublé est à développer ainsi que la colocation, au vu des demandes importantes des agents.

La FSU Justice note l'évolution positive des réservations de place de crèches. La recherche d'autres alternatives de gardes est à encourager et soutenir. Nous nous félicitons de l'augmentation du plafond de ressources pour le CESU Péri-scolaire et son alignement sur le CESU 0 à 6 ans.

La FSU Justice fait le constat de l'adaptation opérée en matière de restauration collective et ce malgré le contexte sanitaire difficile qui a poussé à imaginer une nouvelle organisation. Nous remercions la Fondation d'Aguesseau et le BAS pour ce travail. Nous demandons à ne pas oublier les petites structures tel que les SPIP et les services de la PJJ et tout autre service du Ministère, en matière de restauration, car souvent ces services sont loin d'un Restaurant administratif ou inter administratif.

La FSU Justice note le travail mené de l'ASMJ, association qui a connu un démarrage difficile et qui a dû se battre pour démontrer sa détermination et utilité au sein de notre Ministère. Elle est en plein essor, elle est aujourd'hui reconnue par son savoir-faire et son expertise au-delà de notre Ministère, puisqu'on fait appel à elle en interministériel pour organiser des événements. Nous continuerons à la soutenir.

La FSU Justice se félicite de la signature par notre Ministère de la convention de partenariat avec l'association Orphéopolis, cela pour soutenir les orphelins de nos collègues.

Enfin, ces résultats sont le fruit d'une volonté collective, d'une implication et d'un engagement sans faille des acteurs du CNAS, pour œuvrer dans la même direction avec un seul objectif : le bien-être de nos collègues, ce qui constitue une belle aventure humaine.

La FSU Justice demande le respect de ce travail accompli, de la considération de notre implication et notre engagement au quotidien pour trouver des solutions aux difficultés de nos collègues, contribuant à améliorer leurs conditions de vie et également les aider à faire face à des situations difficiles.

L'action sociale ministérielle et interministérielle participe au maintien d'une cohésion au sein des services, par temps de crise, elle est à défendre et soutenir.

Nos missions, au sein de ces instances, constituent un acquis positif pour l'ensemble des collègues bénéficiaires.

Pour finir, Notre engagement et investissement ne sont pas pris en considération dans le déroulement de nos carrières et nos évaluations, quand il y a évaluation, au même titre que les collègues dans les services, et cela Malgré la note du secrétariat général du 27 Février 2020 qui rappelle que, je cite : **« l'investissement d'un agent dans des missions d'actions sociales est considéré comme un acte positif et doit être expressément mentionné dans sa fiche d'évaluation. Cette implication des agents dans une action qui relève du bénévolat constitue un élément valorisant dans leur carrière et doit être reconnu en termes de mobilité, évaluation, avancement, promotion et primes »** Notre engagement demeure entier pour la réalisation de nos missions. Nous continuerons à agir pour l'intérêt général et servir nos collègues et ce malgré les difficultés rencontrées.

Nous comptons, Monsieur le ministre, sur votre soutien.

Je vous remercie, Mesdames, Messieurs, pour votre attention.

SNPES-PJJ Syndicat National des Personnels de l'Education et du Social – Protection Judiciaire de la Jeunesse 54 rue de l'Arbre Sec 75 001 PARIS Tél : 01.42.60.11.49 Fax : 01.40.20.91.62 Site : www.snpespjj-fsu.org Mél : snpes-pjj-fsu@wanadoo.fr	Action sociale FSU Justice Site : http://www.fsu.fr/-Action-sociale-.html Mél : fsujustice.actionsociale@gmail.com	SNEPAP Syndicat National de l'Ensemble des Personnels de l'Administration Pénitentiaire 12 – 14 rue Charles Fourier 75 013 PARIS Tél : 06.07.52.94.25 – 06.43.17.25.05 Fax : 01.48.05.60.61 Site : http://snepap.fsu.fr - https://twitter.com/snepap Mél : snepap@free.fr
---	---	---

[Tapez ici]